



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

RÈGLEMENT DU CH'TI POUSSINS 2018/2019

Article 1 : Inscriptions

Le Ch'ti Poussins est ouvert aux joueurs et joueuses de catégorie poussin, titulaires d'une licence traditionnelle ou promotionnelle, avec la mention « certificat médical présenté ».

Les poussins inscrits au critérium fédéral poussins ne peuvent pas s'inscrire au ch'ti poussin.

Les inscriptions de tous les joueurs sont effectuées par les clubs à l'aide des formulaires envoyés par le Comité. Il est impératif de respecter la date limite qui permet de définir le nombre de centres nécessaires.

La répartition des joueurs par centre sera communiquée le mercredi précédant le jour de la compétition.

Tour 2, 3 et 4 : dans la liste d'inscription sont précisés les noms des joueurs retenus pour le niveau départemental.

Article 2 : Organisation sportive

Le tour 1 se déroule au niveau géographique.

Les tours 2,3 et 4 se déroulent à 2 niveaux :

- Tour géographique
- Niveau départemental, auquel participeront les meilleurs joueurs des tours géographiques précédents.

Aucune distinction filles et garçons (à l'échelon géographique et départemental).

Toutes les épreuves se déroulent le samedi après midi de 14h30 à 16h30, pointage à partir de 14h00.

A l'issue des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} tour : 1 montée vers le niveau départemental est prévue pour chacun des centres.

Des montées supplémentaires pourront être validées par la commission technique

La montée peut être refusée.

Tout joueur inscrit au niveau départemental et ne participant pas à la journée sera automatiquement replacé au niveau géographique le tour suivant

Article 3 : niveau géographique

Dans chaque centre et pour les 4 tours, le placement initial des joueurs sera fonction de leurs points et de leur âge

Ce niveau comporte 3 phases :

1^{ère} phase : montées- descentes

8 tours en une manche de 7 points.

Le JA les organise avec, comme arbitres, les parents et accompagnateurs.

2^{ème} phase : montées- descentes

4 tours en une manche de 11 points, deux points d'écart.

Pause de 10 minutes

3^{ème} phase : au meilleur des cinq manches ; tous les résultats de cette phase sont enregistrés sur SPID

1^{er} tour :

Les joueurs aux tables 1 et 2 jouent pour les places de 1 à 4.

2^{ème} tour :

Table 1 : Places 1-2 entre le gagnant de la table 1 et celui de la table 2.

Table 2 : Places 3-4 entre le perdant de la table 1 et celui de la table 2.

Pour les autres tables, principe des montées–descentes, le classement final étant établi à l'issue de ces 2 derniers tours.

Article 4 : niveau départemental

Ce niveau est joué selon la formule « Criterium Fédéral »

Tous les résultats sont enregistrés sur SPID.

Toutes les parties se jouent au meilleur des cinq manches.

Les joueurs sont placés dans des poules de 3 ou 4 joueurs.

A l'issue des poules, tous les joueurs entrent dans un tableau avec classement intégral.

Les meilleurs, s'ils le désirent, pourront s'inscrire au critérium fédéral pour continuer à progresser.

Fait à Cappelle-Brouck, le 28 Janvier 2019.

JP BIENERT